

GENDARME (*Léopold Marie Edmond*). Officier et Ingénieur (Liège, 30.1.1883 - Bruxelles, 14.5.1951). Fils de Constant et de Mussche, Eugénie; époux de Mortier, Estelle.

Pendant quatre ans, Edmond Gendarme fréquenta l'École des Cadets, avant d'être admis le 15 octobre 1901 à l'École royale militaire, section des armes spéciales; il fut nommé sous-lieutenant à l'École d'Application le 22 novembre 1903 et versé à l'artillerie. Le 28 mai 1906, il fut désigné pour l'artillerie de forteresse d'Anvers.

Comme il avait sollicité de servir au Congo belge, selon la formule consacrée, il fut détaché provisoirement à l'Institut cartographique militaire le 7 décembre 1906.

Arrivé à Boma le 28 mars 1907, il fut mis en stage à la Compagnie d'Artillerie et du Génie; le 19 octobre 1907, il fut nommé juge suppléant au tribunal de Boma et promu au grade de lieutenant de la Force Publique à la date du 23 novembre 1907. A partir du 28 février 1909, Edmond Gendarme commanda la Compagnie d'Artillerie et du Génie; considéré comme excellent officier, le 16 octobre 1909, il reçut le commandement du fort de Shinkakasa et il demanda même à prolonger d'un an son terme de service, ce qui lui fut accordé vu sa bonne santé et ses excellents états de service.

Malheureusement, il abusa de la liberté relative dont il jouissait au fort de Shinkakasa, ce qui lui vaudra quelques désagréments avec l'autorité et certains de ses collègues. Dans l'intérêt du service, il fut déplacé au service des Travaux publics du district de Léopoldville à la date du 30 janvier 1910. Cependant, Gendarme dut redescendre à Boma en avril 1910, car il avait été désigné comme expert dans un différend jugé au tribunal de Boma; de plus, ayant eu des accrocs de santé, il préférait les soins prodigués à Boma.

Déjà en mars 1910, on avait estimé que sa présence dans le district de l'Uele serait plus utile qu'aux Travaux publics de Léopoldville, car à cette époque, on devait rapatrier de l'Enclave de Lado 33 canons et 4 mitrailleuses, ce qui représentait le tiers du matériel d'Artillerie du Congo belge. Sa santé s'étant rétablie, il quitta Boma le 28 avril 1910 pour le Haut-Congo.

Le commandant Duvivier trouvait d'ailleurs discutable d'envoyer aussi loin un officier à qui il restait moins d'un an de terme à accomplir, car le voyage aller-retour dans les Ueles prenait déjà 150 jours; mieux aurait valu l'affecter à nouveau aux Travaux publics à Léopoldville. Quoi qu'il en soit, Gendarme partit pour le district de l'Uele où il rendit de bons services; à Dungu, il s'est bien occupé du matériel d'artillerie de passage; ensuite il a été détaché au secteur de la Bueni pour réorganiser le territoire du chef Boyia.

Mais à nouveau, Gendarme connut des ennuis de santé, car il ne supportait pas les longues marches; le 11 février 1911, il était de retour à Boma pour recevoir les soins que réclamait son état. Officiellement, il aurait dû rester au Congo jusqu'au 28 mars 1911; cependant, on l'autorisa à prendre le bateau du 7 mars pour rentrer en Europe.

Pendant son congé, il se maria; le vice-gouverneur Ghislain intervint dès juillet 1911 pour demander son retour au Congo. Cependant, Gendarme sollicita de pouvoir rester au pays jusqu'en novembre, afin d'acquiescer le brevet d'ingénieur-électricien, qui serait exigé pour exercer le commandement du fort de Shinkakasa qu'il espérait recevoir. Mais le Ministre estima qu'il valait mieux qu'il serve quelque temps en Belgique avant son retour au Congo, ceci par mesure disciplinaire, suite aux incidents qui avaient conduit à son affectation au district de Léopoldville.

Promu au grade de lieutenant de l'Armée belge, il prit rang dans ce grade à la date du 25 décembre 1910 et il rentra à son régiment d'Anvers le 31 mai

1911, pour passer au régiment d'artillerie de forteresse de Liège à la date du 23 décembre 1913. Son séjour à ce régiment ne fut pas bien long, car il était affecté à la 8^e Brigade d'Artillerie le 23 février 1914 et c'est avec cette unité qu'il combattit dès le début de la guerre 1914-1918.

Lors des combats de repli de l'Armée belge derrière l'Yser, Edmond Gendarme fut blessé le 17 octobre 1914 au combat de Keyem, près de Dixmude. A ce moment, il commandait une batterie et était noté comme un excellent officier s'étant fort bien comporté au cours des engagements contre l'ennemi. A peine guéri, il reprit sa place au front. Sa conduite au feu lui valut d'être nommé capitaine en second à la date du 29 novembre 1914 et promu capitaine-commandant le 30 mars 1916. Il participa pendant plus de deux ans à la longue guerre de tranchées, avant d'être désigné, le 2 janvier 1917, pour le 1^{er} régiment d'artillerie lourde. Ensuite, le 17 novembre 1917, il fut désigné pour le Centre d'Instruction d'Artillerie et allait être affecté, le 27 octobre 1918, au dépôt des équipages.

Il fut pensionné le 29 décembre 1918 et promu major honoraire de réserve le 10 juillet 1920. Il vécut ensuite à Bruxelles, où il mourut le 14 mai 1951.

Distinctions honorifiques : Commandeur de l'Ordre de Léopold II; Officier de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre de la Couronne avec glaives; Etoile de service; Croix militaire de 1^{ère} classe; Médaille Commémorative du Centenaire; Croix du Feu.

11 mars 1983.

[M.L.]

A. Lederer.

Sources : Archives de l'ARSOM, fiche signalétique — Archives de l'ancien Ministère des Colonies, fiche matricule 5672 et dossier Gendarme, Léopold Marie Edmond — Musée royal d'Histoire militaire, matricule 14050.